



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° TUEC - 2 -  
SÉANCE N° 527 DU 25 MARS 2024

### DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA PROGRAMMATION DSIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU 11 NOVEMBRE

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 18 mars 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, Maire.

#### Étaient présents

Florian Bercault, Maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Camille Pétron, Antoine Caplan, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boissontier Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Laurent Paviot, Nadège Davoust, Sébastien Buron, Jonathan Guilemin, Guillaume Agostino, Kamel Oghi, Rihaoui Chanfi, Noémie Coquereau (à partir de 18 h 17), Paul Le Gal-Huamé, Lucie Chauvelier, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Vincent d'Agostino (à partir de 18 h 24), Henri Renié et Stéphanie Hibon-Arthuis, conseillers municipaux.

#### Étaient représentés

Christine Droguet a donné pouvoir à Céline Loiseau, Caroline Garnier a donné pouvoir à Nadège Davoust, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, James Charbonnier a donné pouvoir à Chantal Grandière, Didier Pillon a donné pouvoir à Samia Soultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Henri Renié et Lucile Perin a donné pouvoir à Vincent d'Agostino.

#### Était excusée ou absente

Catherine Roy, conseillère municipale.

Stéphanie Hibon-Arthuis et Michel Neveu sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 27 mars 2024

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 25 MARS 2024

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA PROGRAMMATION DSIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU 11 NOVEMBRE

Rapporteur : Bruno Bertier

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la signature de la convention cadre "Action Cœur de Ville" le 27 juillet 2018 par la ville de Laval, Laval Agglomération, l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANAH, Action Logement,

Vu la présentation du projet 11 novembre en conseil municipal du 11 octobre 2022,

Vu la validation de l'avant-projet d'aménagement des espaces publics par délibération du 21 novembre 2022,

Vu l'arrêté 2023/SGAR/174 en date du 3 mai 2023,

Considérant le fonctionnement annuel de la programmation Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),

Considérant que les travaux d'aménagement ont débuté en janvier 2023 et qu'ils se répartiront sur 3 années,

Que les objectifs de reste à charge pour la ville tiennent compte du soutien DSIL sur 3 ans,

Sur proposition de la commission transition urbaine, écologique et commerciale,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le conseil municipal autorise le Maire à présenter, pour la deuxième année consécutive, une demande de co-financement DSIL pour le projet d'aménagement des espaces publics de la place du 11 novembre.

Article 2

Le conseil municipal autorise le Maire à solliciter une subvention au titre de la programmation DSIL 2024, à hauteur de 1,9 million, correspondant à 50 % des travaux HT et à prendre tout acte lui permettant de finaliser cette demande de subvention.

Article 3

Le Maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 4

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Maire

Signé : Florian Bercault